

DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DE20241217_101/784
	Du 17 DECEMBRE 2024 à 18 heures30
<u>NOMBRE :</u> De Conseillers en exercice : 27 De Présents : 20 De Votants : 27 Absents ayant donné procuration : 7 Absents excusés sans procuration : 0 Absents non excusés sans procuration : 0 <u>Objet :</u> FINANCES - Budget annexe Eau Brute - Décision modificative n°1	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-huit trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire, Etaient présents : Mesdames et Messieurs Jean-Luc CHAILAN ; Isabelle MAZAY ; Christian ANDRE ; Florence DUSSAUT ; Marc SERVILE ; Odile GIOVANNELLI ; Cyril GUERRE ; Catherine LAPIERRE ; Jérôme BALLESTEROS ; Pascal MIARD ; Sophie ESCUDIER ; Marion BERLINE ; Sophie DENAT ; Bertrand LEDIEU ; Antoine GIRON ; Patrick ETIENNE ; Elisabeth CRES ; Alice BROSSETTE ; Marc AUGIER ; Marcel DESPROGES Etaient absents excusés avec procuration : Catherine ROCCO pouvoir à Jérôme BALLESTEROS ; Sophie GIMENO pouvoir à Catherine LAPIERRE ; Laurence MARTIN pouvoir à Elisabeth CRES ; Guillaume BARAGNON pouvoir à Christian ANDRE ; Agnès GHELFI pouvoir à Marcel DESPROGES ; Loïc CODOU pouvoir à Patrick ETIENNE ; Sophie LINGERAT pouvoir à Bertrand LEDIEU Etaient absents excusés sans procuration : Etaient absents non excusés sans procuration : -

RAPPORT N°8

Madame Odile GIOVANNELLI, Rapporteur,

Présente aux membres de l'assemblée délibérante le besoin de procéder à quelques modifications pour adapter les inscriptions budgétaires à la réalité des besoins.

Elle propose de valider la décision modificative ci-dessous afin de rééquilibrer le Budget Annexe Eau Brute.

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du .

Le rapport de Madame GIOVANNELLI, entendu,

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

APPROUVE sa proposition

DECIDE de modifier les inscriptions budgétaires selon le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution en crédit	Augmentation en crédit	Diminution en crédit	Augmentation en crédit
011 – charges à caractère générale				
6068 – Autres matières & fournitures	7 €			
65 – charges de gestion courante				
6541 – Créances admises en non-valeur		7 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT	7 €	7 €	0 €	0 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 030-213000755-20241217-20241217101784-BF



PAGE registre N° :

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
A Caveirac, le 18 décembre 2024

Le Maire
Jean-Luc CHAILAN



Le Secrétaire de séance
Antoine GIRON

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>